



Procédure de consultation

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Paquet d'ordonnances environnementales de l'automne 2022

Adaptation d'ordonnances relatives à la législation sur l'environnement, à savoir l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair; RS 814.318.142.1) et l'ordonnance sur les déchets (RS 814.600), l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim; RS 814.81), l'ordonnance du DETEC relative au permis pour l'emploi de produits phytosanitaires dans l'agriculture (no RS encore inconnu), l'ordonnance du DETEC relative au permis pour l'emploi de produits phytosanitaires dans l'horticulture (no RS encore inconnu), l'ordonnance du DETEC relative au permis pour l'emploi de produits phytosanitaires dans l'économie forestière (RS 814.812.36), l'ordonnance du DETEC relative au permis pour l'emploi de produits phytosanitaires dans des domaines spéciaux (RS 814.812.35) et l'ordonnance relative au registre des permis pour l'emploi des produits phytosanitaires (no RS encore inconnu).

Date d'ouverture: 22 décembre 2021

Date limite: 5 avril 2022

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:
https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2021/126/cons_1

30 décembre 2021

Chancellerie fédérale

